DEPARTEMENT du MORBIHAN
COMMUNE DE SAINT-CARADEC-TREGOMEL

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215602103-20251223-18122025_0003-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CARADEC-TREGOMEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur William JACOBERT, Maire.
Date de la convocation : 15 décembre 2025.
Présents : Mme AUGUSTIN Sylvia, Mme GUILLEMOTO Catherine, Mr JACOBERT William, Mr JAFFRE Philippe, Mr LEMERAY Gérard, Mr NENEZ Yann, Mr SIVY Hervé.
Absents : Mr BONNET Robert, Mme BOSTEL Vanessa, Mme LE DORVEN Gabrielle, Mr SIMON Roland (pouvoir donné à Mr JACOBERT).
Secrétaire de séance : Mme Sylvia AUGUSTIN a été nommée secrétaire de séance.

PROGRAMME DE VOIRIE HORS AGGLOMERATION 2026
CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la liste des travaux de voirie à réaliser hors agglomération pour l'année 2026 : traversée de route, reprise en enrobé à froid sur chaussée, curage de fossés et dérasement d'accotements aux lieux-dits « Penhellec », « Mané-Bihan » et « Huit Er Logoden ».

Le Conseil Municipal après examen des offres :

- RETIENT l'offre de l'entreprise Hellec de Guémené-Sur-Scorf pour un montant de 4 926.50 € HT, soit 5 911.80 € TTC pour la réalisation des travaux de voirie hors agglomération,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce programme de travaux.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
Le
Publié ou notifié